



La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

La forte montée des temps partiels dans le département oblige à examiner attentivement la situation et a conduit à adresser une enquête auprès des enseignants bénéficiant actuellement d'un temps partiel à 80% sur autorisation. Il me semblait également nécessaire de fournir à tous des éléments explicatifs sur cette situation.

1/ Il y a 10 ans, 232 personnes travaillaient à temps partiel, soit à l'époque 8% des emplois. Une accélération forte s'est produite à partir de 2004. Aujourd'hui, cela concerne près de 600 personnes, soit 21,5% du potentiel d'emplois.

2/ L'octroi de temps partiels à 80% (en fait 77,78%) a un coût pour le département. En effet, s'il faut faire appel à une personne pour en remplacer 4, il reste, à chaque fois, un reliquat non compensé ($100\% - 88,88\% = 11,12\%$) qui doit donc être réduit de la dotation du département. Ce coût est ainsi actuellement de 9 postes qui sont retirés et qui ne peuvent pas être attribués à des classes.

3/ Sur 325 temps partiels à 80%, un peu plus de la moitié sont accordés " sur autorisation ". Il faut toutefois remarquer que cette expression n'a aucun sens quand aucune distinction n'est effectuée et lorsque les temps partiels sont accordés sans examiner les motifs de la demande, ceux-ci n'étant d'ailleurs pas demandés. Il convient donc de rappeler cette distinction et d'en tenir compte.

4/ Si le temps partiel " sur autorisation " suit souvent un temps partiel " de

droit " en raison de l'âge des enfants, il faut observer la pyramide des âges et ne pas écarter l'hypothèse d'un retour massif des enseignant(e)s qui souhaitent reprendre à taux plein. Le département se trouverait alors en surnombre et de nombreux collègues, surtout ceux débutant leur carrière, se verraient affectés dans d'autres départements. Il convient d'être très attentif à ce risque et d'anticiper. La montée forte des temps partiels aujourd'hui oblige le recours massif aux inévitables et à la liste complémentaire, ce qui augmente le vivier : celui-ci dépasse actuellement le nombre d'emplois de près de 450.

L'analyse de la situation, vous l'aurez compris, ne relève donc pas d'une analyse purement comptable et budgétaire, mais aussi d'une gestion responsable des ressources humaines.

Je n'omettrai pas, en outre, de signaler les difficultés d'organisation des services, l'insatisfaction des jeunes enseignants exerçant sur plusieurs 1/4 temps, leur impossibilité à s'intégrer comme ils le souhaiteraient dans la vie des écoles, les conséquences pédagogiques sur la scolarité des enfants qui connaissent 2, voire 3 mères parfois, et les réactions de plus en plus fréquentes des parents. Ces éléments d'ordre qualitatif ne doivent pas être rejetés dans une analyse globale de la situation.

L'Inspecteur d'Académie,
Daniel GUERAULT

DANS CE NUMÉRO :

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES	2
<ul style="list-style-type: none"> Les programmes européens d'éducation et de formation tout au long de la vie... Prévention : à propos des enfants intellectuellement précoces... Évaluation : des fiches-outils pour la lecture à haute voix... 	3

RESSOURCES ÉDUCATIVES	3
<ul style="list-style-type: none"> Langue française : Concours AMOPA Solidarité : concours de dessin, journée des maladies rares Citoyenneté : semaine du développement durable Brochure Base élèves 1er degré 	4

INFOS DES PERSONNELS	4
<ul style="list-style-type: none"> Traitements Droits à la retraite Prévention sécurité — Message MAIF Conférences-débats ... 	

AGENDA	3
<ul style="list-style-type: none"> Activités éducatives Préparation de la rentrée dans les écoles et les collèges Orientation des élèves : calendrier de la campagne d'information 	

Lettre mensuelle d'information professionnelle

Direction départementale des services de l'éducation nationale dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication : Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

PROGRAMMES EUROPÉENS D'ÉDUCATION ET DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Pour la première fois, un programme unique couvre les possibilités de formation de l'enfance à l'adulte. Ce nouveau programme succède aux programmes Socrates, Leonardo et eLearning ("apprendre en ligne") qui ont eu cours jusqu'en 2006.

Ce programme qui ouvre une première période 2007-2013 sert à financer des projets et des actions visant à promouvoir les échanges, la coopération et la mobilité entre les

systèmes éducatifs et de formation de l'Union européenne.

La Commission européenne complète donc sa politique d'éducation et de formation par un ensemble de programmes de financement pour lesquels elle accorde une aide financière et technique, aussi bien à des organisations, des institutions qu'à des particuliers. Chaque année, elle soutient des centaines de projets. Elle est assistée, à cette fin, par l'agence exécutive pour l'édu-

cation, l'audiovisuel et la culture et par les réseaux des agences nationales ou des offices nationaux établis dans les 31 pays qui participent aux programmes.

En France, l'agence est placée sous la double tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du ministère du Travail, des relations sociales et de la solidarité.

Le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie est structuré en quatre sous-programmes, complétés de programmes transversaux.

Programme intégré

COMENIUS	ERASMUS	LEONARDO da VINCI	GRUNDTVIG
Enseignement scolaire : écoles primaires, collèges, lycées.	Enseignement supérieur, y compris les stages étudiants en entreprise.	Enseignement et formation professionnels, y compris les stages non étudiants en entreprise.	Formation des adultes

Programme transversal

Coopération et innovation dans les politiques d'éducation et de formation, enseignement et apprentissage des langues, Technologies de l'information et de la communication, diffusion et valorisation...

Programme Jean Monnet

Activités d'enseignement, de recherche et de réflexion sur l'intégration européenne : Tempus english, Erasmus Mundus, Coopération UE/USA english, Coopération UE/Canada english...

Les opportunités des programmes

- Mobilité des élèves et des étudiants, des enseignants, du personnel éducatif, du personnel administratif, des formateurs d'adultes, des personnes en recherche d'emploi, du personnel de l'enseignement et de la formation professionnelle
- Partenariats bi-latéraux ou multilatéraux, partenariats scolaires, éducatifs
- Projets multilatéraux de transfert ou de développement

d'innovation de coopération scolaire, universitaire, éducative

- Réseaux thématiques pour mettre en réseau des établissements

Pour chaque programme européen

- un appel à candidatures (annuel en général)
- des priorités européennes et nationales (JOCE* et BO)
- des objectifs spécifiques
- des activités multiples
- un budget européen et des

financements complémentaires

- un plan de valorisation
- des mesures associées telles que séminaires de contact européens pour rencontrer des partenaires potentiels, visites préparatoires pour concrétiser un partenariat, visites d'études pour observer et analyser les politiques d'éducation et de formation en Europe.

Pour en savoir plus :

<http://www.europe-education-formation.fr/>

*JOCE : Journal officiel de la communauté européenne

Le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie (Lifelong Learning Programme), conforté par le Conseil de Lisbonne en mars 2000, constitue le principal programme de financement européen dans le domaine de l'éducation et de la formation



L'appel à projets 2008-2010

relatifs aux différents programmes communautaires (voir ci-contre...) a été lancé dans la circulaire publiée au BO n°44 du 6 décembre 2007. Y sont présentées les différentes actions prioritaires de mobilité et de coopération entre les pays de la Communauté...

Contact : Jean-Paul Tarby, délégué académique aux relations internationales et à la coopération, tél. 03 81 65 74 05—ce.relinter@ac-besancon.fr

PRÉVENTION

A PROPOS DES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRÉCOCES

«...La précocité n'est pas une maladie, mais elle peut provoquer une difficulté à vivre....Un enfant sur trois est en échec scolaire... » (Encart du BO n°38, 25 octobre 2007).

Les élèves intellectuellement précoces manifestent des aptitudes particulières ou montrent aisance et rapidité dans les activités scolaires. Un grand nombre de ces élèves poursuivent une scolarité sans heurt, voire brillante, il n'y a pas de mesure particulière à prendre pour eux, leur parcours scolaire s'organisant sans que l'on sache le plus souvent qu'ils sont intellectuellement précoces.

D'autres manifestent des difficultés dans leurs apprentissages ou dans leurs comporte-

ments qui peuvent être sensibles dès l'école maternelle. Elles sont cependant plus nettes dès le début de l'école élémentaire et plus encore au collège où elles se trouvent amplifiées par la période de l'adolescence.

Des investigations mettent alors en évidence la précocité intellectuelle. Le dialogue avec la famille et l'éclairage apportés par le psychologue scolaire permet de définir des réponses, telles qu'enrichir et approfondir les domaines de grande réussite, accélérer le parcours scolaire, mettre en place des dispositifs d'accueil adaptés, des aménagements appropriés.

Une meilleure prise en charge

est réaffirmée par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école (article 27).

Un groupe de travail académique vient d'élaborer un guide pour aider au repérage de ces élèves et de leurs potentialités et proposer des pistes pédagogiques. Si la précocité intellectuelle est confirmée, le psychologue scolaire, le COP, l'équipe enseignante et la famille élaborent et mettent alors en place un accompagnement personnalisé de l'enfant au sein de la classe. Guide en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (Référence officielle : BO n°38 25 octobre 2007 en ligne sur <http://www.education.gouv.fr/bu>)

BANQUOUTILS : ÉVALUATION DE COMPÉTENCES EN LECTURE

Le groupe de travail départemental sur la maîtrise de la langue a élaboré des fiches-outils pour évaluer « *La lecture à haute voix : respect de la ponctuation et des unités de sens* ».

Fiche signalétique :

- Niveau : cycle 2 (CP-CE1).
- Capacité : réaliser - exécuter.
- Compétences à développer : respecter les contraintes, les codes spécifiques à la discipline

Cet outil cherche à vérifier que

l'élève est capable en lisant à haute voix de respecter la ponctuation et les unités de sens dans un texte. Après écoute de la consigne, l'élève doit préparer en autonomie la lecture d'un texte pour le lire à haute voix, oraliser face à un groupe d'enfants et face au maître. Ce dernier relève dans la lecture de l'élève les pauses ou « groupes de souffle » ainsi que la « courbe mélodique » des phrases. Six textes différents sont joints au protocole

d'évaluation ainsi qu'une grille de correction.

La présentation, la passation des consignes et l'analyse des réponses sont complétées de suggestions pédagogiques.

Ces fiches-outils validées par pour la Direction ministérielle de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP B2) sont déclinées sur le site ministériel <http://www.banquoutils.education.gouv.fr> (rechercher Nouveaux outils).

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Concours de « défense et illustration de la langue française », 15 mars 2008

Organisé chaque année par l'AMOPA, le concours invite les élèves des écoles (CM2 seulement), des collèges et des lycées à composer sur le thème du RÊVE choisi au niveau national pour l'édition

2008 ou sur un sujet libre proposé par les enseignants.

Dans la catégorie collège, les participants peuvent également concourir pour le prix « Réhabilitation de l'écriture ».

Dans la catégorie lycée, classe préparatoire et IUFM, les lycéens et étudiants peuvent concourir pour le « Prix Maupassant de la Jeune nou-

velle », le « Prix de la jeune poésie » et/ou le « Prix de l'éloquence ».

Retour des productions écrites pour le 15 mars 2008.

Si vous êtes intéressés, contactez le président de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques au 03 81 50 17 17.

AGENDA

- Du 10 au 16 mars 2008 : 10ème **semaine du jardinage à l'école**. Kit pédagogique et documentation sur <http://www.jardinons-alecole.org/>
- Du 17 au 22 mars 2008 : **semaine de la presse et des médias dans l'école** sur le thème « Une info, des médias ». Pour en savoir plus : <http://crdp.ac-besancon.fr/clemi>. 335 inscriptions enregistrées dans l'académie.
- 20 mars 2008 : **Kangourou des mathématiques** du CE2 à la Terminale de lycée et **Journée internationale de la francophonie** (<http://www.mathkang.org>).
- Du 17 au 21 mars : semaine d'**éducation contre le racisme** autour de la journée mondiale chaque 21 mars (<http://semaines.cidem.org/>).
- 11 mars 2008 : épreuves sur table du **concours national de la Résistance et de la Déportation** Thème : « L'aide aux personnes persécutées et pourchassées en France pendant la 2ème guerre mondiale : une forme de résistance ».

Préparation de la rentrée dans les écoles et les collèges — calendrier prévisionnel

. 17 et 27 mars 2008 : Groupes Écoles

. 31 mars 2008 : Comité technique paritaire départemental (CTPD) 1er degré

. 1er avril 2008 en Préfecture : Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) 1er degré

__Dossier suivi à l'IA par la division des moyens 1er degré, tél. 03 81 65 48 90 ce.dm1.ia25@ac-besancon.fr

L'heure du choix d'orientation pour les élèves

Portes ouvertes dans les lycées et à l'université, Forum et Carrefour des formations et des professions sont organisés chaque année dans les différents bassins de Besançon, Montbéliard et Pontarlier pour informer les élèves (et leurs familles) sur les orientations possibles après la classe de 3ème et le baccalauréat au lycée. Le calendrier est en ligne sur le site de l'Académie de Besançon <http://www.ac-besancon.fr> dans la rubrique Orientation. Ces temps d'informations sont complétés de la documentation de l'ONISEP et de son antenne régionale...

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Suivi par Virginie Baricault, chargée de la communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

SOLIDARITÉ

Un concours de dessin pour sensibiliser à la journée des maladies rares du 29 février 2008



Le but essentiel de cette journée de solidarité, qui aura également lieu dans les autres pays européens est de faire prendre conscience de la problématique des maladies rares. (Le 29 février ne se produisant que tous les 4 ans a été retenu "journée européenne des maladies rares").

Une des actions prévues est un concours de dessins destiné aux enfants de 4 à 12 ans. Le thème est de dessiner la Maison du Bonheur (sur feuille

A4). Les dessins seront réceptionnés par le service, qui les sélectionnera et récompensera les meilleurs d'entre eux. Vous trouverez le règlement du concours ainsi que la présentation de cet événement sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> dans la rubrique des Agenda Actions éducatives. Et pour en savoir plus sur les maladies rares, <http://www.alliance-maladies-rares.org/>

CITOYENNETÉ

Semaine du développement durable, du 1^{er} au 7 avril 2008



Ce grand rendez-vous avec les citoyens, jeunes et moins jeunes a pour objectif de les sensibiliser aux enjeux majeurs du

développement durable. Cette 6^e édition est axée sur le thème de la production et la consommation durables. Il s'agit de faire comprendre que nos modes de vie, de production et de consommation sont les clefs du développement durable. Les établissements scolaires sont invités à s'y associer en déposant un projet d'action concrète (délai : 21 mars 2008).

Règlement et inscription en ligne sur <http://www.france-comte.ecologie.gouv.fr> (rubrique "A la une").
Contacts : Max André, coordonnateur pour l'éducation à l'environnement, tél. 03 81 46 94 80 et Mme Callier-Benest, DIREN, tél : 03 81 61 53 25 - chantal.callier-benest@ecologie.gouv.fr

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



INFOS DES PERSONNELS

TRAITEMENTS

Compte tenu du basculement sur le système informatique "nouvelle gestion des moyens", les changements de situation en paye devant intervenir durant le mois de février 2008 seront régularisés à partir de la paye du mois d'avril. Merci de votre compréhension.

RETRAITES 1ER DEGRÉ

Retraites des enseignants : 31 mai 2008 : date limite pour faire valoir ses droits
Circulaire départementale à télécharger (en fichier joint).
Dossier suivi par Sylvie Cachoz, tél. 03 81 65 48 58—
ce.drh-retraites.ia25@ac-besancon.fr

PRÉVENTION SÉCURITÉ

Message MAIF :
« Transmettre son savoir, éveiller la curiosité de ses élèves, les pousser vers le haut...C'est le rêve de tout

enseignant. Mais la réalité de ce métier est parfois différente. Mutuelle des enseignants, la MAIF connaît bien vos besoins et vous donne rendez-vous à la Délégation Départementale de Besançon (35 Chemin des Tilleroyes, tél. 03 81 41 62 62) pour vous informer et vous offrir gracieusement des outils spécialement conçus pour vous aider (outils prévention, PASS Assistance scolaire personnalisée...).

CONFÉRENCES-DÉBATS

« **Estime de soi et reconnaissance** », 5 mars 2008 :
Conférence-débat à l' IUFM Montjoux à partir de 14h.

« **L'imaginaire chez l'enfant** », 18 mars 2008 à 20h30 :
conférence de l'Antenne petite enfance, 12 rue de la famille à Besançon

Prochains rendez-vous du GFEN en mars :

« Producteur d'espace géogra-

phique, « cet espace est le nôtre » et « Théorie de la relativité : se saisir de l'essentiel ». Dates à confirmer auprès de la section de Besançon du Groupe français d'éducation nouvelle, tél. 03 81 83 50 09 — gfen25@yahoo.fr

Écrire, un enjeu éducatif, un enjeu social", 26 mars 2008 **RECTIFICATIF**

L'AGEEM (association générale des enseignants d'écoles maternelles) vous invite à la conférence animée par Philippe MERIEU le mercredi 26 mars 2008 à 18heures au Centre Nelson Mandela à Planoise (face au centre commercial le de France), à l'initiative de Croqlivre, de la direction régionale Jeunesse et Sport et en partenariat avec la ville de Besançon, les CE-MEA (Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active et le centre régional du livre.

Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.]

<http://www.education.gouv.fr/bio>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

Base élèves 1er degré

La brochure éditée par le ministère sur l'application informatique de la base élèves de la maternelle à la fin du cycle 3 est mise à votre disposition à l'accueil de l'Inspection académique du Doubs. Attention, le nombre d'exemplaires est limité. Il est également possible de la télécharger sur le site ministériel à l'adresse <http://www.eduscol.education.fr> (rubriques Écoles/systèmes d'information)